



CHUSCLAN



HOMMAGES	P. 4-5
CONSEILLERS MUNICIPAUX	P. 6-7
DÉLIBÉRATIONS CONSEILS MUNICIPAUX	P. 8-9
BUDGET MUNICIPAL 2020	P. 10-11
MÉDIATHÈQUE	P. 12-13
ETAT CIVIL	P. 14
ACTUALITÉS DE LA COMMUNE	P. 15-17
PRÉVENTION DES RISQUES	P. 18-25
VIE ASSOCIATIVE	P. 26-43
Les Amis de Gicon	P. 27
Entre Chusclan et Pissila	P. 28-29
Tennis Club de Chusclan	P. 30
Cèze Danse	P. 31
Chuscl'en Forme	P. 32
Les Pattes Actives	P. 32
Club Taurin Lou Mistrrou	P. 33
APE	P. 34
La Belle Époque	P. 34
Sociétés de Chasse	P. 35
Ensemble Vocal Monticant	P. 35
Entrons dans leur danse	P. 36
Les Marmottes Chusclanaises	P. 37
Terres et Formes	P. 38-39
Sculpt'Art	P. 40-41
Les Vendanges de l'Histoire	P. 42-43
AGENDA	P. 44

La médaille d'honneur régionale, départementale, communale remise à



A louer au Pôle Médical

2 cabinets de 25m² avec une salle d'attente commune sont disponibles au pôle santé.

Les professionnels de santé désirant s'y installer sont les bienvenus.



A G E

Bernard Charmasson pour ses 40 ans d'engagement au service de notre commune.



Le Mot du Maire

Chers Chusclanais, chères Chusclanaises,

C'est avec le cœur rempli de chagrin que je m'adresse à vous. Le départ brutal de Louis, a plongé le village tout entier dans une profonde tristesse. Aucun mot ne sera assez fort pour définir l'énergie altruiste qu'il a déployée depuis plus de 40 ans pour ériger Chusclan en Village où il fait bon vivre, valorisant son patrimoine, perpétuant ses traditions et rassemblant les habitants.



Dans de telles circonstances, l'installation du conseil municipal fut empreint de vives émotions et je remercie l'ensemble de ses membres de la profonde volonté exprimée à déployer toutes leurs énergies à la concrétisation des projets que nous avons définis.

L'ensemble des membres du conseil municipal, se joint à moi pour vous convier le samedi 03 octobre 2020 à 11h00, à nous rassembler à la Salle Multiculturelle pour rendre à Louis l'hommage républicain dont la crise sanitaire liée au COVID 19, nous a tous privés.

Cette crise a été révélatrice de la nécessité des solidarités. A Chusclan, l'ensemble des élus et des agents municipaux se sont mobilisés pour assurer la continuité du Service Public, soutenir et accompagner les personnes les plus fragiles et fournir aux habitants des masques de protection respiratoire.

A Chusclan aussi, tous les professionnels dont l'activité n'était pas proscrite, nos professionnels de santé, notre marché de proximité « Michel Le Panier Gourmand », notre traiteur « Grisard », Family Pizza... ont su faire preuve d'adaptabilité pour offrir aux Chusclanais ces services de proximité indispensables en toute sécurité. Je tiens vivement à les remercier, ils sont aussi nos héros du quotidien.

Vous découvrirez au fil des pages du bulletin municipal, les temps forts de ces derniers mois, les projets en cours et ceux à venir.

Au plaisir de vous retrouver, pour partager ensemble ces moments précieux.

Pascal Peyrière



Hommages



Louis,

Aujourd'hui, tu nous quittes, laissant un grand vide aussi terrible que douloureux au sein de notre commune. Toi qui avais pris l'habitude d'être toujours un peu en retard dans nos réunions et rendez-vous, aujourd'hui tu nous as pris de vitesse en arrivant le premier. Mais là, c'est pour l'éternité.

Unanimement estimé et respecté, tu resteras à jamais une personnalité marquante, celles qui font la richesse de l'institution communale.

Nous avons été fiers de travailler à tes côtés, toi qui incarnais si bien l'image de notre village, jusqu'à en devenir une figure emblématique. 43 ans de vie communale, 20 ans maire, à l'aube d'un huitième mandat. Le destin en a décidé autrement.

Pour tous les chusclanais et au-delà, tu n'étais pas Monsieur Chinieu, Monsieur le Maire, mais tout simplement Louis avec un grand L.

Après tes études à l'école primaire de Chusclan où tu étais déjà le premier, tu as effectué tes études secondaires au collège La Salle en Avignon où tu as acquis une solide formation. C'était aussi l'époque du football le dimanche à Chusclan où tu revenais tous les week-ends et là aussi, tu avais de sacrées qualités.

De retour à Chusclan, ton papa trop tôt décédé, tu décides de te consacrer à l'exploitation familiale où, tu seras à l'époque précurseur dans la culture de l'asperge, du kiwi, des cerisiers et bien sûr de la vigne, pour te passionner ensuite à l'approche de la retraite, pour la culture de l'olivier.

Aujourd'hui, malgré tes activités professionnelles que tu avais modérées et ton immense engagement pour ta commune, tu avais encore le temps d'un week-end à l'automne d'effectuer la cueillette des champignons dans les cévennes avec Catherine ou taquiner la truite le moment venu, te rendre aussi aux Costières pour supporter le Nîmes Olympique.

Généreux, infatigable, effacé, modeste et discret dans ton comportement, tu avais les qualités de ne jamais te mettre en avant. La marque d'un homme intelligent que tu étais.

Aujourd'hui, c'est le copain, ton ami, ton 1er adjoint, qui en ce jour de deuil pour l'ensemble des habitants de la commune, a la lourde tâche d'assurer à Catherine ta compagne, Carole, Fanny, Claire, Marion, Julie et toute ta famille, la profonde sympathie de toute l'équipe municipale.

C'est avec une profonde émotion que je rends hommage à la mémoire d'un homme aussi humble que généreux et profondément attaché à sa commune qui gardera de lui un souvenir impérissable.

Au moment de te dire Adieu Louis, je vais employer un mot qui te ressemble : Adessias Louis

Bernard Charmasson

Aimé THERME,



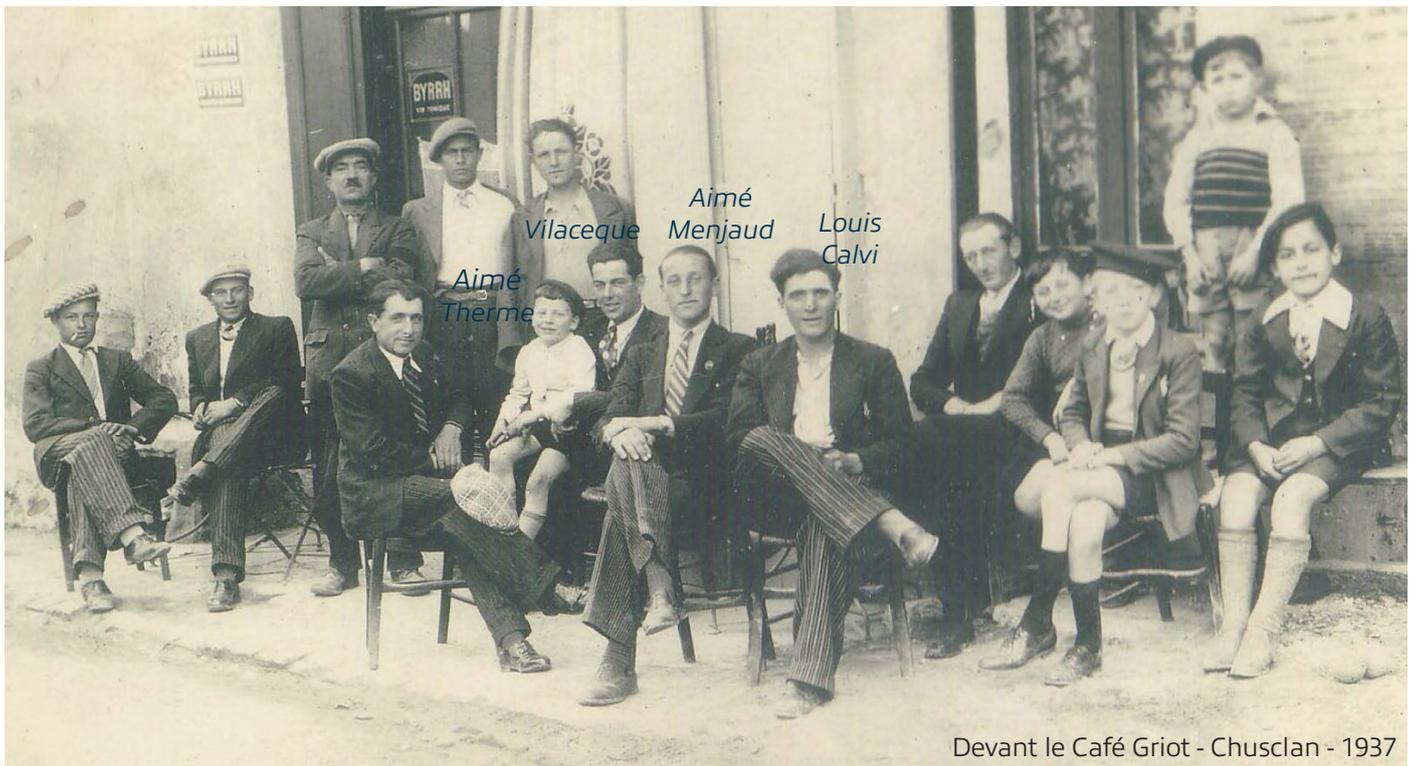
L'enfant du pays, né le 4 juillet 1928, est décédé le 2 février 2020 à l'âge de 91 ans.

En 1946, il a contribué à la relance de la société de farandoles, L'Hirondelle Chusclanaise, avec douze autres jeunes Chusclanais et leur maître de danses, Fernand Bousquet. Il a participé aux diverses fêtes votives et concours de farandoles de la région durant plusieurs années. Aimé s'est marié avec Jeanne et ont eu trois filles.

Viticulteur, passionné par son métier, il était amoureux de la terre et du travail bien fait. En 1962, il est entré au conseil d'administration de la cave coopérative de Chusclan.

Il s'est investi dans le football, la chasse et la municipalité pendant de nombreuses années. Il a été élu Conseiller Municipal en 1971, puis Adjoint au Maire de 1977 à 2001.

Il appartenait à la compagnie de la Côtes-du-rhône gardoise et il portait la robe bleue et or avec beaucoup de fierté



HOMMAGE A LOUIS CHINIEU

Un hommage républicain sera rendu à Louis CHINIEU, conseiller municipal de 1977 à 1989, adjoint de 1989 à 2001 et maire de notre village pendant 20 ans le samedi 3 octobre à partir de 11h à la salle multiculturelle.



Conseillers Municipaux

Découvrez-en un peu plus sur les 13 membres du Conseil Municipal.



Pascal Peyrière

Maire

Né dans les 60's à Chusclan, il est agent de maîtrise et passionné de course à pied, vélo et ski. Il habite depuis 22 ans à Chusclan.

Être élu... pourquoi ?

Administrer la collectivité dans l'intérêt des citoyens.

Ton lieu préféré ?

Le centre historique du village... Il est superbe.

Un mot pour résumer Louis : Altruisme



Serge Barbe

Premier Adjoint

Né dans les 50's, il est retraité de l'enseignement mais toujours vigneron et passionné de pétanque, de chasse et de ski. Il vit depuis 45 ans à Chusclan.

Être élu... pourquoi ?

Poursuivre mon engagement auprès des Chusclanais.

Ton lieu préféré ?

La Rue du Ruisseau car j'y passe tous les jours.

Un mot pour résumer Louis : Générosité



Daniel Volle

Deuxième Adjoint

Né dans les 50's à Chusclan, il est retraité et passionné de chasse, de la nature et des chiens.

Être élu... pourquoi ?

Par amour pour ma commune.

Ton lieu préféré ?

La dent de Marcoule pour le panorama que cet endroit offre.

Un mot pour résumer Louis : Passionné



Loïc Czarneki

Troisième Adjoint

Né dans les 70's, il est ingénieur et passionné de cyclisme, voyages et de nouvelles technologies. Il vit depuis 40 ans à Chusclan.

Être élu... pourquoi ?

C'est une grande responsabilité qui va me permettre de comprendre l'envers du décor, ses rouages, ses contraintes. J'ai envie de m'impliquer dans la vie du village et d'en améliorer son quotidien.

Ton lieu préféré ?

Le petit bois face au camping... où j'ai donné mes premiers coups de pédales.

Un mot pour résumer Louis : Entier



Aurélie Breysse

Quatrième Adjointe

« Femme des 80's », elle est aide soignante et passionnée de nature, de films et de voyages. Elle vit à Chusclan 'la Capitale' depuis toujours et pour longtemps.

Être élue... pourquoi ?

Comprendre le fonctionnement de mon village et le développer dans tous les domaines tout en gardant son charme, son âme, son authenticité. Être disponible et à l'écoute des habitants.

Ton lieu préféré ?

L'ancien centre Gabriel Arnaud pour tous les souvenirs, les moments +/- lointains, privés ou publics...

Un mot pour résumer Louis : Loyauté



Michel Bouchard

Conseiller délégué

Né dans les 50's à Chusclan, il est passionné de rando montagne, ski, voyages...

Être élu... pourquoi ?

Etre acteur plutôt que spectateur dans la vie de mon village

Ton lieu préféré ?

Sur les rochers au nord du village pour avoir sous les yeux ma commune et ses paysages

Un mot pour résumer Louis : Générosité



Fabien Charmasson

Conseiller

Né dans les 80's à Chusclan, il est agent technique à la CNR et passionné de foot, de trail et de sa famille 'pardi' !

Être élu... pourquoi ?

L'envie d'agir pour ma commune, pour ceux qui y vivent et la font vivre !

Ton lieu préféré ?

*Rue de Surville...
La maison de mon enfance...*

Un mot pour résumer Louis : Terroir



Emily Feuillade

Conseillère

Née dans les 80's, elle est actuellement en formation en agriculture biologique en gérant parallèlement sa micro-entreprise 'Les créations de maman renard'. Passionnée de jardinage, des podcasts de France Culture et de temps libres. Elle vit depuis 3 ans à Chusclan.

Être élue... pourquoi ?

Par devoir civique.

Ton lieu préféré ?

Le Chemin Neuf pour la vue.

Un mot pour résumer Louis : Constance



Camille Moulinet

Conseillère

Née dans les 80's, elle est chargée de communication et passionnée de sports, voyages et de gastronomie. Elle vit depuis 25 ans à Chusclan.

Être élue... pourquoi ?

Prendre part à des décisions qui comptent pour le quotidien et le futur de Chusclan. Imaginer et développer des projets originaux. Créer ou recréer du lien entre les talents du village.

Ton lieu préféré ?

Croisement de Monticaut & Ch. de la Mâle... Ma vue préférée du village au coucher de soleil !

Un mot pour résumer Louis : Généreux



Patricia Brunel

Conseillère déléguée

Née à la fin des 70's, elle est Conseillère Agronomique Préconisateur et passionnée de nature, de gastronomie et d'oenologie. Elle vit depuis 21 ans à Chusclan.

Être élue... pourquoi ?

En toute transparence : pour faire plaisir à Louis. En toute humilité : pour poursuivre le travail en cours, pour continuer l'embellissement du village et pour améliorer le quotidien des Chusclanais.

Ton lieu préféré ?

Le Château de Gicon car la vue y est magnifique et qu'il est chargé d'histoires.

Un mot pour résumer Louis : Amoureux (de la terre, de Chusclan et ses habitants)



Sandrine Girard

Conseillère

Née dans les 70's, elle est mère au foyer et passionnée de montagne, de nature et de marche. Elle vit depuis 21 ans à Chusclan.

Être élue... pourquoi ?

Me montrer bienveillante envers ma commune et ses habitants. Mais aussi préserver et perpétuer notre patrimoine.

Ton lieu préféré ?

La place du village quand elle est animée le matin

Un mot pour résumer Louis : Dévoué



Benjamin Filliung

Conseiller

Né dans les 80's à Chusclan, il est viticulteur et passionné de vin, de pêche et d'automobile.

Être élu... pourquoi ?

Etre un acteur dans le développement de mon village, là où je suis né, et où j'exerce mon métier de viticulteur. La viticulture, un atout indispensable et primordial pour notre village afin de perpétuer notre patrimoine.

Ton lieu préféré ?

La rue de la mairie. Là où tout a commencé ... au restaurant de mes parents la 'Table du Père Bridaine'

Un mot pour résumer Louis : Bon vivant



Julie Rouquet

Conseillère

Née dans les 80's à Chusclan, elle est clerc de notaire et passionnée de couture (elle a même sa propre marque).

Être élue... pourquoi ?

Me donner à fond pour mon village natal.

Ton lieu préféré ?

L'arrêt de bus en face de l'école que l'on appelait 'La Vierge'... souvenirs d'ados !

Un mot pour résumer Louis : (Immense) Savoir



Conseils Municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE SUR LES PROJETS

UNE VISION POLITIQUE



UN PROJET



DES DÉCISIONS



DES ACTIONS



UNE RÉALISATION

Découvrez un extrait des délibérations prises par le Conseil Municipal.

SÉCURISER

Diagnostic de vidéoprotection et du lancement d'une étude de faisabilité

Demande de subvention au titre de la DETR 2020 dans le cadre des travaux d'aménagement d'un système de video-protection

Pour vivre plus sereinement, en se préservant des incivilités

Coût prévisionnel du Projet : 109 132 €
Subvention D.E.T.R (40%) : 36 377 €
Part communale : 72 755 €

AMÉNAGER

Demande de subvention au titre de la DETR 2020 dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain de l'ancienne salle des fêtes Gabriel ARNAUD

Pour améliorer le bien-être au sein du village

Coût prévisionnel du Projet : 149 073 €
Subvention D.E.T.R. (30 %) : 37 268 €
Part communale : 111 885 €

MODERNISER

Demande de subvention appel à projet Label école numérique 2020

Pour équiper notre école de tablettes et tableau numérique

Coût prévisionnel du Projet : 14 000 €
Subvention ETAT (50 %) : 7 000 €
Part communale : 7 000 €

S'ÉPANOUIR

Demande de subvention appel à projet 2020 Fonds publics et Territoires CAF du Gard – Aménagement d'une salle multi activités « Ludothèque »

Pour offrir aux enfants un lieu dédié aux jeux et animations manuelles et de loisirs culturels

Coût prévisionnel du Projet : 13 465 €
Subvention CAF (80 %) : 8 977 €
Part communale : 4 488 €

TRANSFÉRER

Transfert des résultats 2019 du budget annexe de l'assainissement de la commune de CHUSCLAN à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

Transfert des résultats 2019 du budget annexe de l'eau de la commune de CHUSCLAN à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) exerce la compétence « eau » sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2020.

Une convention de gestion a été signée entre la CAGR et la mairie de CHUSCLAN

SOUTENIR

Subvention au Groupe de Secours Catastrophe Français (mission humanitaire des pompiers dans le cadre du COVID-19).

Subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Bernard de Ventadour

Subvention exceptionnelle ITP PONT BRILLANT

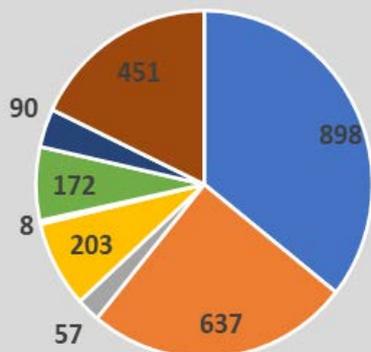


BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT

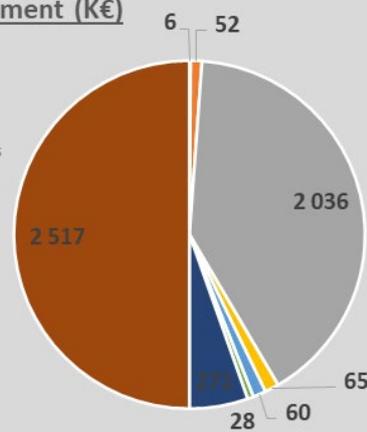
Dépenses de fonctionnement (K€)

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Aténuations de produit
- Autre charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévus
- Virement section investissement



Recettes de fonctionnement (K€)

- Atténuations de charges
- Produits de service
- Impôts et taxes
- Dotations, subvention et participations
- Autres produits de gestions courantes
- Produits exceptionnels
- Résultat reporté
- TOTAL



FISCALITE : Maintien des TAUX en 2020

	TAXE HABITATION		TAXE FONCIERE BATI		TAXE FONCIERE NON BATI	
	Part communale	Moyenne de la strate	Part communale	Moyenne de la strate	Part communale	Moyenne de la strate
2014	3,61%	11,80%	11%	15,62%	40,16%	45,16%
2015	3,61%	12,00%	11%	15,69%	40,16%	45,28%
2016	3,61%	12,16%	11%	15,62%	40,16%	45,38%
2017	3,61%	12,24%	13,16%	15,42%	40,16%	43,70%
2018	3,61%	Statistiques non disponible	13,16%	Statistiques non disponible	40,16%	Statistiques non disponible
2019	3,61%		13,16%		40,16%	
2020	3,61%		13,16%		40,16%	

A SAVOIR ...

Refonte de la fiscalité locale et la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation introduites par la loi de finances pour 2020 : l'article 16 de la loi de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale (appelée « taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) ») et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements. Cette refonte de la fiscalité locale entrera progressivement en vigueur entre 2020 et 2023.

Les communes continueront, au cours de cet exercice, à percevoir le produit de la taxe d'habitation :

2020 : 1 157 996 €

Un budget de 2 211 000€

Dépenses

Aménagement Combe de Carmignan
sécurisation / voirie
550 000€

Travaux Ecole / Climatisation / modernisation
informatique / peinture et réfection sol classe
GS/CP / aménagement ludothèque
55 000€

Ancien Centre Gabriel ARNAUD
Démolition et aménagement des espaces
300 000€

Réseau pluvial chemin Combe Carmignan du
Camping les Bergassons au chemin des sablets
150 000€

Enfouissement réseaux EP et Téléphone
330 000€

Achat de terrains pour élargissement voiries
78 000€

Remplacement Eclairage Public
de l'ensemble du village par des Leds
87 000€

Création système vidéoprotection
132 000€

Mise aux normes seuil de Chusclan
72 000€

Remboursement de la dette
(emprunt investissement)
87 000€

Dépenses imprévues
53 000€

Recettes

Virement de la section de fonctionnement
Economies de fonctionnement pour
+ de capacité d'investissent
451 000€

Excédent de fonctionnement de N-1
532 000€

FCTVA
Fonds de compensation de la taxe
sur la valeur ajoutée
57 000€

Remboursement budget annexe
lotissement
254 000€

Taxe aménagement
44 000€

Médiathèque

NOUVEAUTÉS

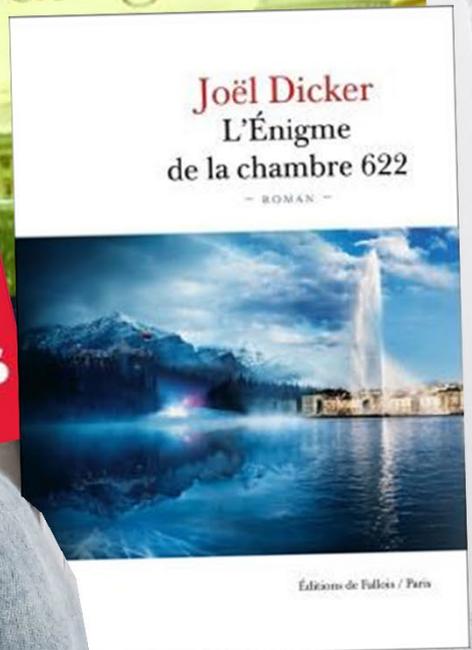
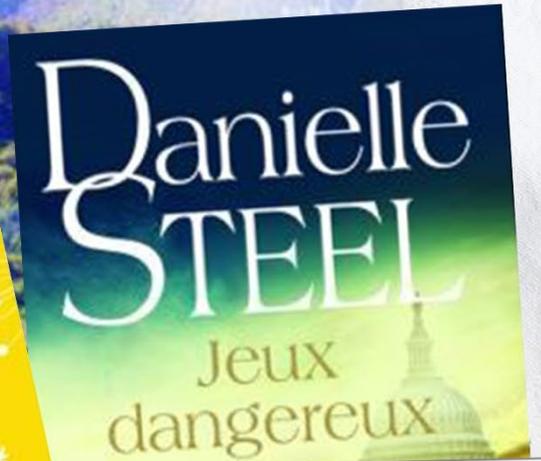
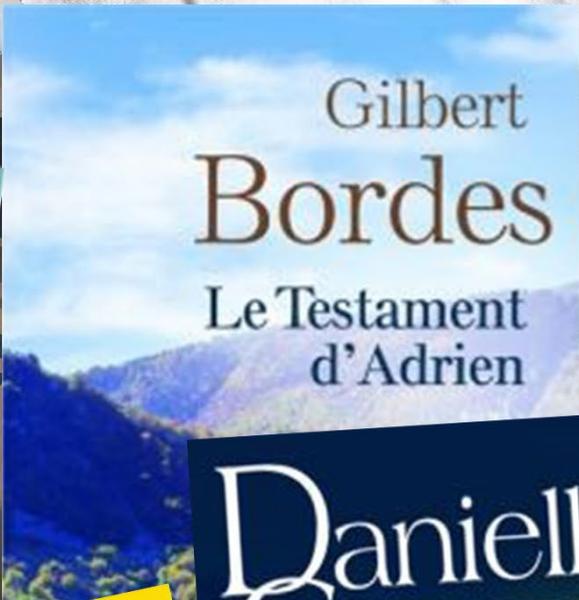
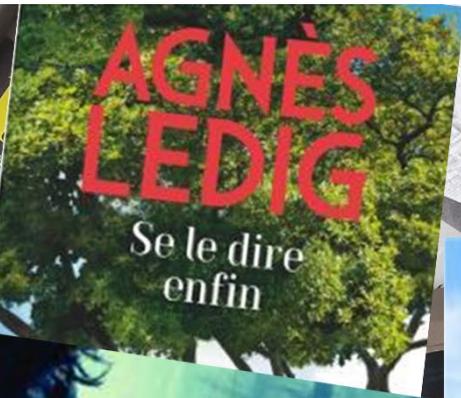
”

En ces temps si particuliers, nous tenons à rendre hommage à deux personnes.

Tout d'abord à Louis que nous remercions pour l'entière confiance qu'il nous a accordée pour la gestion de la médiathèque tout au long de ces années à la tête de la mairie.

Ensuite, à Yolande Dabonneville qui s'en est allée le Jeudi de l'Ascension. Elle était une bénévole très assidue depuis 1990, suite au décès prématuré de son mari, Michel, fondateur de la bibliothèque. Elle était une fan de bandes dessinées, elle adorait les lys, la couleur bleu, les voyages, skier, faire du parapente bref elle croquait la vie. Son originalité, son dynamisme et son sacré sens de l'humour vont beaucoup nous manquer.





État Civil



BIENVENUE

Antoine CHEVALIER,
le 5 février



FÉLICITATIONS

Valérie JULLIEN et Clément NAVIERE,
le 18 janvier



CONDOLÉANCES

Nicole TAULELLE le 11 septembre 2019

Aimé THERME le 02 février 2020

Pierre BOUZON le 28 février 2020

Simone BODDAERT le 04 avril 2020

Louis CHINIEU le 22 avril 2020

Carlo LISI le 13 mai 2020

Yolande SINEL veuve DABONNEVILLE le 21 mai 2020

Térésa MANZANARES GARCIA épouse BRUNEL le 26 juin 2020

Teddy GEVAUDAN le 26 juin 2020

Simone BERAUD veuve CAMUS le 03 juillet 2020

Un nouveau Boulanger à Chusclan

Suite au départ de notre boulanger, il était nécessaire de préserver ce commerce essentiel au cœur de notre Village.

Nous avons pu compter sur l'énergie de M. Bernard CHARMASSON, alors Maire par intérim, pour œuvrer à la recherche de toutes les solutions

qui permettraient d'éviter une discontinuité de cette activité.

Un local situé 6 rue du père Bridaine, a été mis à disposition de M. Mickael POLGE, qui a repris la Boulangerie du Village, le temps nécessaire à la réalisation de travaux de rénovation.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau boulanger et nous vous invitons à le retrouver du lundi au samedi de 7h00 à 12h00...





Actualités de la Commune

COVID-19

Durant la crise sanitaire, la Mairie a essayé de réagir le plus rapidement possible...

En effet, notre regretté maire Louis Chinieu a commandé rapidement la fabrication locale de masques de protection lavable pour chaque foyer chusclanais.

De plus, nous avons mis en place une écoute, une visite et une aide, notamment pour les courses, des personnes les plus vulnérables. Trois habitants ont pu bénéficier de cette aide.

Enfin, il y a eu la distribution des masques fabriqués par l'entreprise 'Les tissages de Charlieu' financés par l'Agglomération du Gard Rhodanien.

TRAVAUX

Sécurisation Chemin de la Combe de Carmignan 'du parking des écoles au chemin des Rogations'

La crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté le planning prévisionnel des travaux.

La tranche relative à la voirie du parking des écoles, initialement planifiée au cours des vacances scolaires de Pâques, a dû être reportée aux vacances scolaires d'été.

Les travaux (trottoirs, ronds points, voirie, ...) afférents à la sécurisation du Chemin de la Combe de

Carmignan « du parking des écoles au chemin des Rogations » seront terminés début aout.

Les conteneurs verres et papiers situés au niveau du parking des écoles, vont être déplacés et enterrés sur le parking créé Chemin de la Combe de Carmignan. Ces conteneurs qui devaient initialement être livrés le 15 juillet, ne le seront qu'en semaine 36. Pour cette raison, les travaux du parking ne peuvent être terminés. Ils ne seront finalisés qu'après la mise en place de ceux ci. On vous remercie tous de votre compréhension et de votre patience face au désagrément occasionné par ces travaux.

Chemin Combe de Carmignan 'du Camping Les Bergassons au Chemin des Sablets'

Il est prévu la mise en discrétion des réseaux, la réalisation d'un ruisseau le long du chemin canalisant les eaux de pluie pour éviter la dégradation de la route, suivi de la réfection de la voirie. Ces travaux sont budgétisés depuis 2018 mais la commune s'est heurtée à de nombreux obstacles administratifs et juridiques qui sont en voie d'être franchis.

ESPACE GABRIEL ARNAUD

Le centre socio culturel Gabriel ARNAUD Chemin de la Combe de Carmignan a été démoli.

Un espace de vie va être aménagé à cet emplacement. Cet espace sera nommé 'Espace Gabriel ARNAUD' pour rendre hommage au maire qui a administré la commune pendant 48 ans.

Le projet est en cours d'élaboration, nous ne manquerons pas de vous tenir informé dès sa finalisation.



Pont route de Bagnols

Le Conseil Général du Gard a programmé la rénovation du pont de Chusclan au 4ème trimestre 2020. Pour ce faire, il sera fermé à la circulation durant cette période, seul un passage piétonnier permettra de le traverser.

Systeme alertes CEDRALIS

La commune informe les nouveaux arrivants ou les personnes ne recevant pas les messages d'alerte téléphonique de venir s'inscrire en Mairie, afin de bénéficier du Système d'Alerte et d'Informations aux populations en cas de risques

naturels, chimiques, radiologiques ou sanitaires. Pour cela remplir le formulaire «Système CEDRALIS de télé-alerte»

Renseignement :

- Par téléphone : 04 66 90 14 10

- Par courriel : mairie@chusclan.fr
- En vous présentant à l'accueil de la mairie
- En téléchargeant sur le site de la mairie : le formulaire «Système CEDRALIS de télé-alerte», et en nous le retournant.

ECOLE

Grâce à la mobilisation du personnel municipal, de la Directrice de l'Ecole, des enseignants et des parents d'élèves, nous avons pu répondre, favorablement aux demandes des familles au fil des décisions gouvernementales successives.

A compter du 11 mai, 30 enfants ont repris l'école.

A compter du 2 juin 2020, se fut 50 enfants répartis dans 7 groupes, Puis au 22 juin 2020, 80 enfants .

Ces derniers ont pu bénéficier tout au long de la journée de temps d'enseignement ainsi que d'activités ludiques, encadrés par 3 enseignants et 4 agents municipaux détachés à temps plein par la Mairie.

Je remercie vivement tous les acteurs et en particulier les Agents

Municipaux pour leur investissement qui a permis que nos écoliers puissent reprendre le chemin de l'école dans les meilleures conditions.

Ces dernières ne pouvant être réunies pour assurer les accueils de loisirs périscolaires, en concertation avec l'ensemble des acteurs, nous avons dû, avec beaucoup de regrets,

nous résoudre à restreindre l'accès exclusivement à la restauration scolaire aux 20 enfants des personnels prioritaires.

Chusclan est déterminé à offrir à chaque enfant un environnement propice aux apprentissages et à l'épanouissement de sa personnalité et poursuivra cette quête.



LE RDV DES TOUTS PETITS À LA MÉDIATHÈQUE

A compter du 1er septembre 2020, la Médiathèque Saint Augustin proposera des ateliers d'éveil hebdomadaires au travers notamment des lectures de contes sélectionnées, de découvertes de comptines et musicales.

Ces ateliers réservés aux plus petits, non encore scolarisés, accompagnés de « nounou, tata, papa, maman, mamie, papi... » seront des moments de partage ludiques et conviviaux.

La Médiathèque ouvrira ses portes sur un ou plusieurs créneaux réservés, en fonction du nombre

de participants, afin que nos petits chusclanais en profitent pleinement. La planification de ce nouveau service, afférente au jour et aux heures de ces rencontres, sera établie en fonction du nombre de participants et arrêtée définitivement le 26/08/2020.

Les préinscriptions obligatoires sont ouvertes jusqu'au 20/08/2020 inclus auprès d'Aline FABRE à la Médiathèque durant les horaires d'ouvertures, et en dehors des horaires d'ouvertures, par téléphone au 04.66.39.07.53 ou par mail mediatheque@chusclan.fr.

Pour tous renseignements, vous pouvez également contacter Monsieur Michel BOUCHARD, Conseiller Municipal en charge de la Petite Enfance, par téléphone au 06 71 06 85 76 , ou par email a : bouchard.michel3@wanadoo.fr

Pour le bon déroulement de ces moments, chaque semaine une confirmation de participation auprès d'Aline FABRE sera mise en place.

Nous sommes impatients d'entendre les rires et les voix de nos petits chusclanais résonner dans les murs de notre belle Médiathèque.

Info Canicule

Depuis plusieurs années, notre Département, comme l'ensemble du pays, connaît de fortes chaleurs. Cette situation peut éventuellement se reproduire.

La durée et les températures atteintes appellent chacun d'entre nous à être vigilant quant aux risques provoqués par cette canicule.

C'est pourquoi, un dépliant rappelant quelques précautions à prendre dans une telle situation et mis à disposition en Mairie.

Par ailleurs, la Mairie de CHUSCLAN, en application de la loi relative à la solidarité, a mis en place un registre de recensement des personnes seules et vulnérables, les plus fragilisées par cette canicule.

Ce registre permet de disposer en cas de risques exceptionnels (canicule, inondations, épidémies, autres) de la liste des personnes

domiciliées à CHUSCLAN, susceptibles de nécessiter une intervention ou une aide urgente.

Cependant, l'inscription sur ce registre reste une démarche volontaire de la part des personnes concernées. Aussi, toute personne si elle le désire, est invité(e) à compléter et à renvoyer en Mairie, la fiche recueil d'informations, mise à votre disposition.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif, les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles.

Ce registre nominatif est reconduit systématiquement chaque année ;

il est donc inutile de vous réinscrire si vous l'avez déjà fait, sauf à nous faire connaître les modifications : changement de situation, adresse, téléphone ou contacts.

Si vous êtes une personne âgée, seule, isolée et/ou handicapée ou si vous souhaitez faire part d'une inquiétude pour un voisin ou un proche, pensez à l'enregistrement sur le registre du plan canicule 2020 de la commune.

Pour cela remplir le formulaire «Demande d'inscription sur registre en cas de risques»

Renseignement : 04 66 90 14 10 ou mairie@chusclan.fr

ou en vous présentant à l'accueil de la mairie
ou en téléchargeant sur le site de la mairie : le formulaire d'inscription sur le registre, et en nous le retournant.



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Hydratez-vous en buvant de l'eau régulièrement (ne consommez pas d'alcool).



Restez à votre domicile dans les pièces les plus fraîches. Fermez les volets le jour.



Évitez les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes.



Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.



Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

Le risque canicule survient lorsque les températures journalières (**diurnes et nocturnes**) atteignent, durant plusieurs jours, des valeurs nettement supérieures **aux normales saisonnières du département concerné**. Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes dangereux : sécheresse et appauvrissement de la ressource en eau, augmentation du risque d'incendie, pollution atmosphérique, etc.

Ces périodes de canicule ont des **conséquences graves pour les personnes fragilisées** (coup de chaleur, déshydratation, troubles respiratoires,...) pour les **biens et la vie quotidienne** (fissuration des façades des habitations, pollution des zones urbanisées...).



LE RISQUE FEUX DE FORÊTS

Un incendie de forêt est un feu non maîtrisé qui se propage sur une étendue boisée. D'origine naturelle ou accidentelle, il peut se produire toute l'année, mais la période estivale est la plus propice. La **propagation de l'incendie** est principalement déterminée par **le type de végétation** (les landes, le maquis et la garrigue sont les formations végétales les plus exposées), **les conditions météo (vent fort, forte chaleur) et le relief**.

L'IMPORTANCE DU DÉBROUSSAILLEMENT

La prévention du risque incendie est la meilleure garantie de protection de votre habitation en cas de feu de forêt. Vous êtes ainsi amenés à respecter les obligations de débroussaillage (au minimum 50 mètres autour de votre habitation*) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L 322-3 du Code forestier).

Le débroussaillage vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir voire stopper la progression du feu.

* La zone de débroussaillage est modulable en fonction du milieu environnant. Pour plus d'information, contacter la DDTM.



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT



Débroussailliez autour des habitations et le long des voies d'accès pour garantir la plus grande sécurité de votre habitation. N'accrochez pas à la maison des réserves de combustibles.



Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, motopompe pour piscine...).



Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).

PENDANT

SURPRIS PAR UN DÉPART DE FEU :



Informez les sapeurs-pompiers le plus vite et le plus précisément possible (18 et 112).



Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation ; arrosez les abords.



Fermez les volets, portes et fenêtres ; calfeutrez-les avec des linges mouillés.



Fermez les vannes de gaz et produits inflammables.



Ne vous approchez pas d'un feu de forêt ; ne sortez pas sans ordre des autorités. Dans la nature, éloignez-vous dos au vent en vous dirigeant sur les côtés du front de feu.



Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche.



Évitez d'utiliser votre véhicule.



Écoutez la radio (France Info, France Bleu).

APRÈS



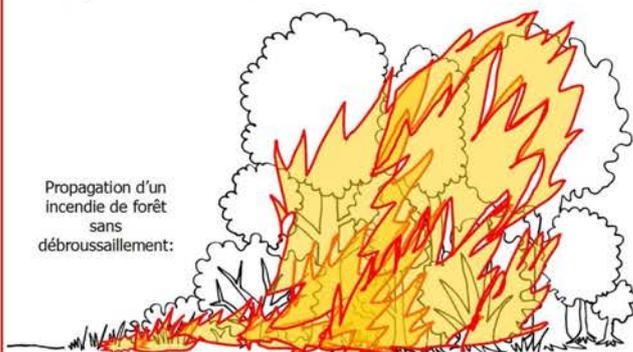
Aérez et désinfectez les pièces.



Faites l'inventaire des dégâts. Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

Pourquoi débroussailler ?



Objectif : ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité

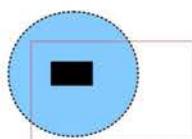


Qui doit débroussailler ?

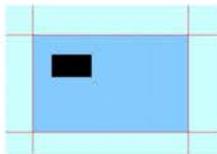
Sont concernés les constructions, chantiers, et installations de toute nature situés au sein des bois, forêt, landes, garrigues de plus de 4 ha, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces massifs.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. **Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction**, du chantier ou de l'installation de toute nature, même si il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler.

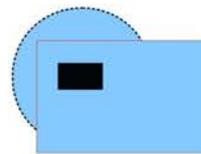
En **zone U** du plan local d'urbanisme, les parcelles doivent être intégralement débroussaillées, bâties ou non, par le **propriétaire de ces parcelles**.



Construction en zone N ou A :
Obligation sur un rayon de 50 m / bâti



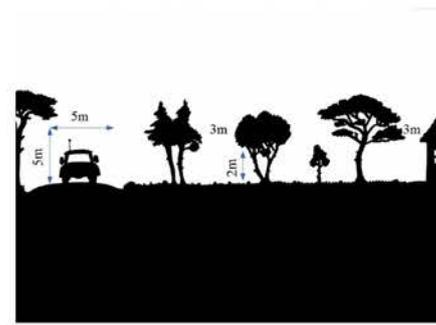
Parcelle construite ou non en zone U
Obligation sur l'intégralité de la parcelle



Parcelle construite en zone U (périphérie zone N ou A)
Obligation sur l'intégralité de la parcelle et sur un rayon de 50 m / bâti

Comment débroussailler ?

- mise à distance de 3 mètres entre les houppiers (développement des branches) des arbres
- possibilité de conserver un bouquet de 80 m² au maximum ou des haies en les isolant de la végétation environnante
- élimination de la végétation arbustive au sol
- mise à distance de 3 m entre les houppiers des arbres et l'habitation à protéger
- un gabarit de 5 m de largeur par 5 m de hauteur sur la voie d'accès privée à l'habitation



Élimination des branchages issus du débroussaillage :

- De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie
- **Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit de façon permanente le brûlage des déchets verts des particuliers.** 
- **Par dérogation au RSD : en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre**, les résidus de débroussaillage peuvent être brûlés. Le feu doit être mené avec précaution (respect de l'arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu, une déclaration en mairie est nécessaire du 1^{er} février au 14 juin).

Précautions à prendre :

- Prévenir les pompiers 
- Uniquement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h 
- Incinération entre le lever du soleil et une heure avant son coucher 
- Réserve d'eau à proximité 
- Surveillance constante du feu 
- Extinction totale 1 heure avant le coucher du soleil 

Dans les 50 mètres autour de votre habitation :

1 - Est ce qu'il y a une végétation arbustive et herbacée au sol ?

Oui

Il faut la couper. Vous pouvez conserver une surface de 20 m² (massifs de lavande, romarin etc.)

Non



2 - Les branchages des arbres se touchent-ils ?

Oui

Il faut élaguer les branches ou couper des arbres. Vous pouvez conserver un groupe d'arbres d'une surface de 80 m².

Non

Vérifier qu'il y a trois mètres entre les branches de chaque arbre.

Non

Oui



3 - Est ce qu'un arbre est situé à proximité de votre habitation ?

Oui

Les branchages des arbres doivent être à 3 mètres des constructions. Vous pouvez cependant conserver un arbre isolé à proximité de votre construction. Il faut en élaguer les branches de façon à ce qu'elles ne surplombent pas la toiture.

Non



4 - Une haie est elle présente ?

Oui

La haie peut être conservée à condition qu'elle soit à 3 mètres des branchages des arbres conservés.

Non





LE RISQUE INONDATION

L'inondation est une **submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau**. Lorsque celle-ci est densément urbanisée, l'impact de ces débordements sur les personnes, les biens, les équipements ou les activités économiques peut être très dommageable. Les mesures préventives, comme les comportements de mise en sécurité, permettent de réduire ces conséquences et d'**améliorer la résilience** des populations, du territoire et des activités économiques.



Les **repères de crues** ont pour vocation de sensibiliser la population au risque d'inondation et de favoriser la conscience du risque, en nous rappelant qu'une crue majeure peut se reproduire à l'avenir.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT



Téléchargez "My Predict" sur votre smartphone.



Disposez d'un poste de radio à piles (Radio France, France Info).



Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).

PENDANT



Évitez tout déplacement inutile.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.



Ne téléphonez qu'en cas de besoin.



Sur demande des autorités, **rejoignez un centre d'accueil.**

À L'ANNONCE DE LA MONTÉE DES EAUX :



Protégez-vous et votre habitation.



Mettez-vous en sécurité dans un abri en dur, montez dans les étages. Ne descendez pas dans les sous-sols.



Coupez les alimentations en électricité et en gaz.

VOUS CIRCULEZ AU MOMENT DE L'ALERTE :



Ne circulez pas dans une zone inondée. Éloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts.

APRÈS



Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique. Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.



Faites l'inventaire des dégâts. Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.



Aérez et désinfectez les pièces.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

ÊTES-VOUS CONCERNÉS PAR LE DISPOSITIF ALABRI ?

Si votre habitation est en zone inondable* et située dans l'une des communes ci-dessous, vous pouvez bénéficier du dispositif ALABRI.



ALABRI concerne les bâtiments en zones d'aléas modéré et fort dans les communes suivantes:

Aligre-les-Fumades; Bagnols-sur-Cèze; Barjac; Besseges; Bordesac; Bouquet; Brouzet-les-Alais; Chemtoun; Chambongaud; Comblon; Coutry; Cagnières; Goudargues; La Roque-sur-Cèze; La Martinière; Les Mages; Les Plans; Mégnanes-le-Clap; Meyranes; Mollières-sur-Cèze; Montolus; Navacelles; Poyrennèle; Portès; Puybrières; Rivières; Robiac-Hochessadoule; Rochegude; Sabran; Saint-Ambroix; Saint-André-Capozèze; Saint-André-de-Roquepertuis; Saint-André-d'Olleragues; Saint-Bris; Saint-Denis; Saint-Florent-sur-Auzonnet; Saint-Genès; Saint-Jean-de-Meujeols-et-Audoubert; Saint-Jean-de-Valérisole; Saint-Julien-de-Cessagnos; Saint-Laurent-de-Carnols; Saint-Marcel-de-Carezet; Saint-Michel-d'Uzet; Saint-Privat-de-Champagnos; Saint-Victor-de-Malcap; Servas; Theraux; Verbeul; Velas; Cavalières; Chusclan; Codolet; Connaux; Fontarèches; Gaujac; La Bastide-d'Engras; La Bouquière; Laubert-Pardosse; Le Pin; Ousan; Pougadrosse; Saint-Laurent-le-Vernede; Saint-Paul-les-Fonts; Saint-Pons-la-Calm; Saint-Victor-la-Coste; Tresques.

*ALABRI ne concerne que les logements situés en zone d'aléa Fort ou Modéré du PPRI.

Votre commune est concernée !
Contactez-nous au **09 79 30 60 09**

PARTENAIRES



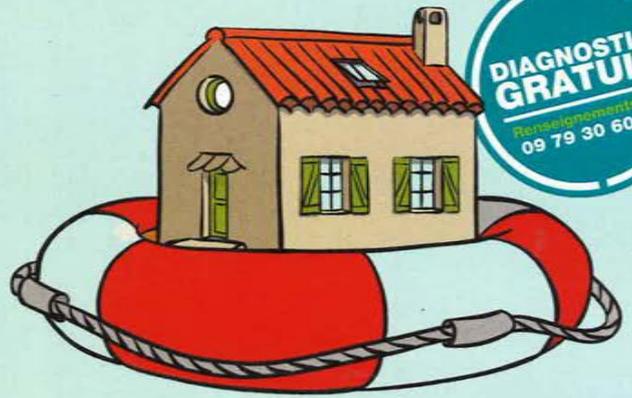
ALABRI EST UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT PROPOSÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE ABCÈZE.

Bassin de la Cèze

Adapter votre habitation aux risques d'inondation



ALABRI EST UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT PROPOSÉ PAR LE SYNDICAT MIXTE ABCÈZE.



DIAGNOSTIC GRATUIT
Renseignements au
09 79 30 60 09

ALABRI

Accompagnement pour l'Adaptation de votre BÂTI au Risque Inondation

DISPOSITIF ALABRI, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les crues sont des phénomènes naturels faisant partie intégrante de la vie des cours d'eau. Il est impossible de les supprimer, mais il est possible de s'en prémunir. Des mesures simples et peu onéreuses peuvent souvent permettre de réduire les risques. Néanmoins, chaque bâtiment est différent, c'est pourquoi il est important de réaliser un diagnostic au cas par cas et de bien évaluer sa vulnérabilité.

QU'EST-CE QU'UN PPRI ?

Les Plans de Prévention des Risques d'Inondation sont élaborés par l'État.

Les PPRI interdisent toutes nouvelles constructions en zone inondable en dehors des zones urbaines et fixent des règles strictes de construction pour les nouveaux bâtiments. Les PPRI imposent des mesures d'adaptation des bâtiments existants pour les rendre moins vulnérables aux inondations (dans les zones d'aléa Fort ou Modéré). Le dispositif ALABRI est là pour vous accompagner dans ces obligations.



Zone rouge : nouvelles constructions interdites
Zone bleue : nouvelles constructions sous conditions

Situer votre habitation

vis-à-vis des risques d'inondation sur le site
www.noe.gard.fr (Rubrique Carte PPRI).
Lien direct : <http://bit.ly/cartoppri>

Témoignages

La démarche ALABRI m'a permis d'éviter le pire : au lieu d'avoir 55 cm d'eau dans la maison, je n'ai eu que quelques centimètres [...]

M. PELOUX,
Propriétaire occupant
(La Calmette)

UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

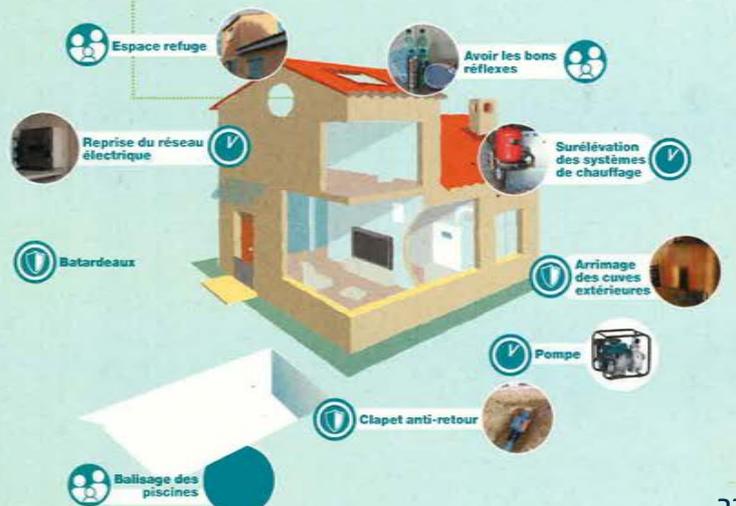
L'ÉQUIPE ALABRI EST À VOTRE DISPOSITION POUR RÉALISER LE DIAGNOSTIC GRATUIT DE VOTRE HABITATION ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DIAGNOSTIC GRATUIT
Renseignements au
09 79 30 60 09
alabri@osgapi.com

En savoir + sur le diagnostic...

Le dispositif ALABRI a pour objectif de réduire la vulnérabilité de votre habitat. Il vous permet de bénéficier jusqu'à 60 % de subvention pour les travaux visant à :

- PROTÉGER LES PERSONNES
- LIMITER LES DOMMAGES AUX BIENS
- FACILITER LE RETOUR À LA NORMALE



Mobilisons nous contre les incivilités

Scandalisés par le manque de civisme de quelques-uns, prenant la nature pour une décharge à ciel ouvert, nous ne pouvons nous résoudre à le subir, et à les laisser détériorer notre cadre de vie.

La collectivité tâche d'assurer au mieux l'entretien et l'embellissement du village. Mais à l'évidence ces efforts sont mis à mal face à l'irrespect de quelques-uns.

Afin de préserver notre environnement, nous vous convions tous, seul, en famille ou entre amis à une opération de nettoyage de notre village, le samedi 19 septembre 2020 de 9h00 à 12h00, pour laquelle, nous nous appuierons sur l'expertise des membres de l'Association KNET.

Les modalités pratiques et d'inscriptions sont en cours d'élaboration et seront communiquées début septembre.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, vous pouvez joindre notre conseiller délégué chargé du projet M. Michel BOUCHARD par téléphone au 06 71 06 85 76 ou par mail : bouchard.michel3@wanadoo.fr

WORLD CLEANUP DAY - FRANCE PRÉSENTE

VIRGINIE GUERIN ANNA GRIL SIMON VANZEYEREN VINCENT MUGNIER JÉRÔME CAEN ALINE ALBERT ANNIE-ROSE BA JULIEN HUMSKI ALBAN PRIVE JÉRÔME FERRIN STANISLAS MAHIEU

ON PEUT MOBILISER 1 PERSONNE 1000 FOIS
ON PEUT RAMASSER 1000 DÉCHETS 1 FOIS
MAIS ON NE PEUT PAS RASSEMBLER 1 FOIS 1000 PERSONNES,
SI, ON PEUT RASS... NON, EUUUH...

La
Journée mondiale
du nettoyage de notre planète

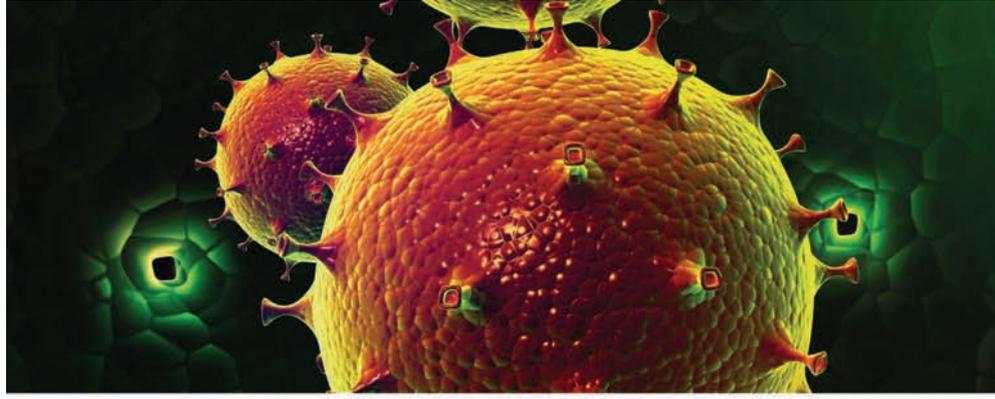
UNE IDÉE ORIGINALE DE
JULIEN PICETTE

LE 19 SEPTEMBRE 2020

IN PRODUCE WORLD CLEANUP DAY - FRANCE - EN COOPÉRATION AVEC JULIEN PICETTE - THE WORLD CLEANUP DAY
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE JULIETTE FROST MARC PHILIPPE MARC ANTOINE SPERET KEVIN TENDACON
COORDONNÉES GÉNÉRALES ÉLÉONORE LIPEKOVSKY COORDONNÉES MANON GOUTIERER GISELLE MARC JANNARD JULIEN HUMSKI VALÉRIE DÉRY-ÉLONNE HENRI JULIE BARSAKA
ÉLÉONORE LIPEKOVSKY MARION DÉLAPLAGNOLLE LOUISE GEMMAYARD ÉRIQUE ANDRÉ PÉRIE JULIENNE SANCHEZ HENRIQUE SANCHEZ MARIE ANGE CUESNEY
MARIE LUNARD PASCAL ISABERTE CLARISSE COFFRET SYLVAIN FERBER GEORGES LAMBERT THÉOPHILE PÉRIE ÉRIC MENARD ÉRIC DELCAMP LAURENCE DIVISA JULIE BARBARA PÉRIE GRANKIN
CHRISTOPHE DEVASCO GUILLAUME ZUKOWSKI BERTRAND SAUTTEAU VALÉRIE BARRES STEPHANE JONNEL SYLVIE LÉPINE XAVIER CHENN ADRIEN LUDOVIC CHAPPERT ÉRIC VONSKANSKY JUEL GUILTON
LAURENT GAUTHER CHRISTHE CHANEAU BRUNO HENRIQUES

Inscriptions sur www.worldcleanupday.fr

WORLD CLEANUP DAY



LE RISQUE PANDÉMIE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Respectez les mesures d'hygiène recommandées.



En cas de symptômes caractéristiques de la maladie, **appelez votre médecin traitant ou le 15.**



Évitez les contacts avec les personnes malades et/ou les animaux infectés.



Faites-vous vacciner contre le virus pandémique dès lors qu'une campagne de vaccination est spécifiquement organisée.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

Le risque pandémie désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme.

Il peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes quand celles-ci ne sont pas immunisées ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades.



LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

Un barrage est un ouvrage construit pour barrer le lit d'un cours d'eau, afin de retenir d'importants volumes d'eau nécessaires à l'adduction d'eau potable, comme aux besoins d'irrigation. La rupture de barrage correspond à la libération plus ou moins brutale de ces volumes d'eau consécutivement à la rupture partielle ou totale de l'ouvrage. La rupture entraîne la formation d'une onde de submersion qui se propage rapidement vers l'aval avec pour conséquence une élévation brutale du niveau de l'eau et des inondations rapides.

Le Plan Particulier d'Interventions (PPI) définit les modalités d'information, **d'alerte et d'évacuation des populations** situées à l'aval de l'ouvrage. Ce Plan est déclenché à la suite d'une information de la Préfecture ou des Services de Secours. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les modalités d'alerte et de mise en sécurité.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Gagnez le plus rapidement possible un point haut, pour traverser la rivière.



Rejoignez le point de regroupement le plus proche en suivant les indications de la mairie.



N'utilisez pas votre véhicule pour évacuer la zone.



Écoutez la radio. Respectez les consignes des autorités.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer.



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



Cette photo a été prise, le 1er juin 2016, à la médiathèque, lors de la cérémonie de réception des épées du Bronze ancien, découvertes par Michel Fleurial, en 1994, sur les terres de La Rouvière. Louis avait accompagné des membres de l'association au Musée d'Ornac, afin de parlementer avec la directrice, au moment de ce qu'il avait appelé dans son discours, avec beaucoup d'humour, leur « escapade ardéchoise ».



Le voici également, au mois d'octobre 2011, lors de l'inauguration du P.E.R. (Pôle d'Excellence Rurale) au château de Gicon, par une fin d'après-midi rendue glaciale par le Mistral.

Au cours de ses trois mandats, l'allée du pont a été aménagée et la magnifique perspective d'entrée dans le village a été recréée ; nous avons pu installer, dans la niche d'entrée de la médiathèque qui semblait l'attendre, la vierge offerte par les époux Dohy ; le réduit situé à gauche de la grille a reçu un

début d'aménagement pour nous permettre d'entreposer à l'abri, la stèle funéraire du 11ème siècle et la pierre d'autel, découvertes à Gicon ; Maria Walz a pu réaliser l'élégante enseigne de la médiathèque ; les croix du cimetière et du quartier des Gratory ont été, l'une restaurée, l'autre remontée ; une plaque a été apposée sur le passage afin de signaler la maison natale de M. Anglezan ; les piliers de la tribune de l'orgue de l'église ont été remplacés ; la façade du presbytère a été décroutée par Laurent Marrosu mettant en valeur les pierres. Au cours des mandats de Louis la mairie a continué à accompagner l'association créée en 1985. Nous n'imaginions pas, en cette déjà triste fin du mois d'avril, pour cause de confinement, après des élections qui annonçaient un quatrième mandat, devoir lui dire adieu et de loin, qui plus est. L'amoncellement des fleurs sur sa sépulture témoignait de la sympathie qu'il inspirait.

L'assemblée générale des Amis de Gicon et du Patrimoine a eu lieu le vendredi 6 mars. Les bilans moral et financier ont été acceptés à l'unanimité. Pour que les choses soient plus claires, l'association a décidé d'instaurer une carte d'adhésion de 5€. Il a été pris acte de la démission de Christian Llabrès de son poste de trésorier adjoint et de son départ. L'association n'a pu que déplorer le décès, prématuré, lui aussi, de Pierre Bouzon qui avait accepté de faire partie de l'association et, à notre grand soulagement, d'en être le trésorier.

12 jours plus tard, la France entrait en confinement. Les visites du château et du village prévues pour le 25 mars et le 19 mai ont, à cause de la pandémie, été annulées.

La fête médiévale, prévue le 11 juillet, que le succès de celle de 2019 nous avait incités à amplifier par un spectacle de fauconnerie, a dû subir le même sort. La messe pèlerinage à la chapelle Sainte-Madeleine prévue le 27 juin a également été annulée.



Au cours de la visite du village des Vendanges de l'Histoire 2019, la grille de la maison Clévacances (anciennement maison Rouchouse), rue des Arceaux, étant ouverte nous avons pu pénétrer dans la cour et découvrir la magnifique tour avec escalier à vis. Nous avons appris au mois de mars que cette maison était au XIXème siècle une magnanerie. Il y a aussi une salle magnifiquement voûtée, au fond de la cour, en contrebas et près de la grille d'entrée, une trace noire témoigne encore du système de chauffage pour l'élevage des vers à soie.

L'association vous souhaite une prudente sortie de confinement et malgré tout de bonnes vacances.

Comme pour tous, le Covid 19 a eu un impact sur notre association. Cela a commencé par l'annulation de notre Assemblée Générale qui devait se tenir en Avril ; puis celles de nos séances de kits layette et enfin, hélas, notre rendez-vous annuel pour la Fête du 3 juillet. Quelle tristesse que de ne pouvoir se retrouver autour d'un bon repas en plein air dans une ambiance africaine et de danser au son d'une musique endiablée !!!

Bien sûr, chacune de leur côté, nos tricoteuses bénévoles ont continué à œuvrer pour nos petits burkinabés (un des rares points positifs du confinement!). Un grand merci à elles qu'elles soient à Laudun, dans la Loire et aux Amis sans Frontières qui nous comblent de leurs dons en layettes de toute beauté et hautes en couleur.



Bien que la situation sécuritaire nous empêche de nous rendre physiquement au Burkina Faso comme chaque année à l'automne, nous avons continué les actions entreprises.

Cependant, l'arrivée de l'épidémie de Covid sur le continent a rendu la vie sur place encore plus difficile. En effet, le pays a été confiné au même moment que la France. Heureusement ce confinement précoce (l'épidémie n'en était qu'à son début là-bas) l'impact au Burkina à ce jour (et selon les données officielles) est relativement faible puisqu'il ne décompte que quelques centaines de décès.

Nos filleules, qui avaient rejoint leur village depuis le début de l'année à cause des problèmes sécuritaires puis du Covid, sont retournées à Kaya. Celles qui sont dans des classes à examens (brevet des collèges ou baccalauréat) ont repris les cours.

En effet, la situation sécuritaire à PISSILA et dans la région est pour l'instant stable en ce qui concerne le danger djihadistes. Le contingent militaire basé à Pissila a eu de bons résultats dans cette lutte, ainsi que la formation de civils pour la protection des citoyens. Le bourg de PISSILA est sécurisé ainsi que tous les villages au sud du Goudron. A Pissila, on compte 36 000 déplacés (en gros cela a doublé la population du bourg). Pour Noël, Mathias a fait une action en offrant le repas à 1500 personnes déplacées ; pour

cela il a servi ½ tonne de riz et un bœuf. C'était un grand moment de partage.

Cependant les dizaines de milliers de déplacés qui sont arrivés sur PISSILA accroissent la pauvreté et la fragilité des populations de la région.

Afin d'aider à la mise en place de mesures sanitaires durant l'épidémie, nous avons réalisé la fabrication de 20 lave-mains équipés de savon qui ont été mis à disposition des populations particulièrement dans ces camps de réfugiés où les problèmes d'hygiène sont sérieux.

En ce qui concerne notre première étudiante, Safieta la rentrée universitaire devait avoir lieu au mois de mars mais n'a pas encore été possible. Safieta est donc rentrée à Diassa, son village natal où elle a démarré une activité et cultive l'arachide. Mathias est très content d'elle car il trouve qu'elle a mûri et est plus sage.

Nos amis à Pissila se portent bien. Éloi va bien, son maquis fonctionne normalement. Quant à Bruno, c'est toujours un relais actif de Mathias pour les actions de l'association. Il se déplace même sur Kaya notamment pour le suivi nos filleules.



Association « ENTRE CHUSCLAN & PISSILA » Hommage à notre maire Louis Chinieu

'Au moment de créer l'association « Entre Chusclan et Pissala » il y a plus de 10 ans déjà, le Père Albert et l'équipe fondatrice se sont très vite rapprochés de la Mairie pour sensibiliser notre maire et son conseil sur les objectifs de l'association résolument orientés vers l'aide au développement en Afrique, à Pissila, commune rurale au Burkina Faso d'où venait notre curé de la paroisse.

Louis Chinieu, notre maire s'est très vite laissé convaincre par cet engagement voulu par un noyau de personnes du village, et a marqué son adhésion en nous attribuant une subvention d'aide au fonctionnement. Par la suite, cette aide financière a été renforcée, ciblée sur les programmes conduits par l'association dans les maternités rurales et auprès des jeunes filles pour accéder à l'école primaire et par la suite continuer leur parcours scolaire. Au moment d'envoyer des containers à Pissila et d'organiser des évènements dans la commune, notre maire Louis Chinieu a toujours répondu favorablement.

Son décès brutal a choqué tout le village, mais aussi tous ceux qui le connaissaient, le fréquentaient régulièrement dans la région, dans cette Vallée de la Cèze ou il aura toujours vécu. Louis n'était pas un grand voyageur au-delà de nos frontières, mais il avait la culture historique et géographique des pays et des gens qui les habitent, partout à travers le monde. Louis restait proche des gens, il aimait le monde rural, il acceptait et même aimait profondément la différence, il avait le respect des autres, de ceux qui étaient très différents de lui.

A la tête de la Mairie, il aura reçu avec l'association des burkinabés de grands talents, Monseigneur Philippe qui est aujourd'hui cardinal proche du pape à Rome, un candidat aux élections présidentielles, bien sûr les maires et les élus de la commune de Pissila, et très souvent Mathias, notre représentant au Burkina, devenu député, et bien d'autres autorités qui nous ont rendu visite au village, à Chusclan. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissant.

Louis manquera au village, cette personnalité attachante nous a quittée bien trop tôt. « Entre Chusclan et Pissila » tient ici à lui rendre un vif hommage, et c'est toute la population de Pissila, et toutes les autorités du Burkina qu'il a connues qui se joignent à moi pour ensemble lui adresser un dernier adieu, et le remercier vivement pour son engagement envers l'Afrique.'

Le Président de l'association, Bernard Cassagne





Tennis Club Chusclan



Apéritif dinatoire du tennis à Carré Vin avec Jean Philippe

La situation sanitaire est très mal tombée pour le tennis car survenue dans la période où le plus grand nombre de manifestations étaient prévues (tournoi de double, rencontres intervillages, stages de tennis, tournois enfants et adultes, tournoi interne...).

Le club a toutefois pu commencer dès fin mai une reprise très progressive du tennis. Comme pour un nombre restreint de fédérations sportives, la FFT a permis une réouverture mais avec un protocole très strict que nous devons suivre, avec une reprise en plusieurs phases.

Dans la première phase les cours

collectifs, enfants et adultes, n'étaient pas autorisés ni les matchs en double.

A partir du 2 juin sont autorisés, sous conditions, les simples et les doubles avec obligation de respect des règles de

distanctation sociale, d'hygiène (chaque joueur doit disposer de son propre gel hydro alcoolique) et de matériel (chacun a ses propres balles marquées). Seuls les cours adultes ont pu reprendre début juin.

La volonté du club est de pouvoir reprendre les cours enfants en phase 3 du déconfinement si les nouvelles consignes s'assouplissent pour permettre de jouer dans des conditions correctes. Dans la mesure du possible une prolongation des cours pourra être proposée. Un affichage a été mis en place sur les courts pour rappeler les différentes consignes. Le club a mis à disposition du matériel de

désinfection sur les courts.

Nous sommes conscients des difficultés de l'ensemble de ces restrictions et nous espérons un retour rapide à la normale. Nous prévoyons de proposer une journée portes ouvertes pour venir découvrir le tennis et s'inscrire (ou se ré-inscrire) le mercredi 2 septembre.

L'ensemble des membres du bureau souhaite vous retrouver dès le début du mois de septembre pour démarrer une nouvelle saison dans de meilleures conditions, et vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Nous ne pouvons terminer sans avoir une pensée pour Louis, notre Maire, qui nous a quitté si brusquement. Féru de tennis, dont il était connaisseur grâce à l'une de ses filles, très bonne joueuse de tennis et qu'il accompagnait, enfant, sur les courts de tennis de la région lors de ses compétitions, il a toujours eu une écoute attentive à la vie de notre club, à ses besoins. Grâce à lui et aux membres de son conseil, nous avons toujours pu compter sur la municipalité pour nous accompagner dans notre développement et nos projets afin de donner au village un club accessible, ouvert et bien équipé. Nous aurons toujours en souvenir, sa disponibilité, sa gentillesse et son envie de doter son village du meilleur.



Cèze Danse



Nous remercions nos adhérents pour leur implication et la bonne humeur partagée durant les cours et les événements que nous avons proposé.

Nous avons organisé 2 soirées dansantes dans la salle du stade de Chusclan ainsi que des stages de Rock et Salsa qui ont rencontré un vif succès.

Laste, notre professeur, nous a proposé quelques initiations et une programmation musicale qui donne un rythme auquel nous ne pouvons résister ! Nous le remercions pour son implication en toutes circonstances, pour sa pédagogie, sa patience et sa bonne humeur.

L'ambiance était festive et conviviale avec une centaine de participants très dynamiques.



Nous avons également partagé un repas avec initiation Salsa et soirée à la Bodeguita Cubana en Avignon. Merci aux participants.



Avec le confinement et les mesures sanitaires imposées, les cours ont pris fin au mois de mars et la soirée annuelle de l'association prévue le 06 juin 2020 a été annulée.

Néanmoins, nous préparons activement la prochaine saison. C'est avec grand plaisir que Laste sera toujours notre professeur attiré pour les cours de Rock, Salsa, et Bachata (sous réserve).

Nous espérons que le projet d'un cours de Tango Argentin se réalisera. Les cours auraient lieu le mercredi à partir 19 H 30 avec Andrea Ponzetti et Christophe Chabaud (frenchtangonnectio.wixsite.com/andreaponzetti)

Pour la rentrée, nous serons bien entendu soumis aux mesures sanitaires qui seront en vigueur et nous nous engageons à les appliquer.

Les cours proposés sont éventuellement amenés à être modifiés en fonction du nombre d'inscrits par discipline, les horaires seront maintenus.



Nous avons une pensée toute particulière pour notre Maire, Louis Chinieu, qui nous a soutenu dans cette aventure avec beaucoup de bienveillance. Il avait également accompagné sans réticence la création d'une association vouée à la poterie il y a plus de 10 ans déjà. Son témoignage de confiance en ces projets est pour nous un signe d'estime.

Continuons à faire vivre notre village au travers ses associations, c'est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre.

A ce jour les cours et horaires prévus sont :

ROCK : Mercredi 18 H 30 – 19 H 30
ROCK / SALSA : Jeudi 19 H 00 – 20 H 00
SALSA / BACHATA : Jeudi 20 H 00 – 21 H 00
SWING : Jeudi 21 H 00 – 22 H 00

Toujours à la Salle du stade.

Pour nous joindre : cezedanse@gmail.com
06 74 19 16 48 / 06 23 72 13 17
Facebook : Cèze Danse

Chuscl'en Forme

L'année sportive devrait être en passe de se terminer, et c'est en réalité une sorte de « reprise » pour notre association : après l'arrêt brutal de nos cours le lundi 16 mars à cause de la crise sanitaire, les adhérentes vont pouvoir savourer un retour sur les tapis pour le mois de juin.

Retour oui, mais dans les conditions drastiques imposées par la situation : pas de prêt de matériel, cours en extérieur dans le petit parc jouxtant la salle du Stade Saint-Sébastien, nombre limité à 10, distances respectées... mais sans pour autant ternir notre enthousiasme de se retrouver après ces mois de confinement !

Le bureau espère un retour « à la normale » pour septembre, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons pas nous permettre d'avancer de dates de reprise ni d'inscriptions pour la rentrée. Nous vous tiendrons également informés de la tenue de l'assemblée générale dès que les conditions optimales seront réunies.

Nous ne pouvons clore cette page du bulletin municipal sans dire un mot tout particulier à l'attention de notre Maire Louis CHINIEU qui nous a brutalement quittés ces dernières semaines. Le bureau ne peut que s'associer à la peine que ressent sa famille et au grand vide qu'il laisse dans le village et dans le cœur des Chusclanais. Louis, nous n'oublierons pas ton implication dans la vie associative de ta commune, et particulièrement le soutien apporté lors du précédent mandat à l'essor de « Chuscl'en forme », en nous octroyant une place de choix dans la nouvelle salle multiculturelle.

Les Pattes Actives

Lorsque quelques passionnés ont pris l'initiative de se regrouper, ils ont pu compter sur le soutien de Louis. Comme toujours, il a été un appui précieux pour permettre aux bonnes volontés de concrétiser leur passion, leurs projets et de fédérer autour de leurs valeurs. A l'écoute et appuyant leurs initiatives, il a permis aux pattes actives chusclanaises de se développer et d'organiser des manifestations d'envergure offrant à Chusclan le rayonnement qu'il mérite. Louis, nous ne te remercierons jamais assez.



Informations des Pattes Actives Chusclanaises

C'est avec beaucoup de tristesse, que nous sommes contraints, en raison des recommandations sanitaires, des mesures de distanciation à respecter durant la pratique des activités sportives et de la limitation des regroupements, d'annuler, pour le moment, tous les entraînements et les sorties marches. Nous espérons que la situation nous permettra de reprendre l'ensemble des activités, au début du mois de septembre.

Vous trouverez toutes les informations concernant la reprise sur le site de la mairie ou sur le site des « Pattes Actives Chusclanaises ».

Contact :

Mme PEYRIERE Marie Thérèse, présidente
p.marie.the@hotmail.fr | 06.30.86.09.91

M. GIRAL Jean Noël, trésorier
jeannoel.giral@gmail.com | 06 31 85 83 65

Sportivement vôtre !





CLUB TAURIN LOU MISTRAOU

Au Club Taurin l'année 2020 avait fort bien commencé ;

Tout d'abord, une soirée à Cheval Passion, pour assister au gala des Crinières d'Or .Les adhérents sont rentrés charmés par la beauté du spectacle.

A suivi la soirée de l'assemblée générale, avec le partage de la galette des Rois. Joyeuse soirée qui a fini en musique avec la visite de nos amis de la peña du Midi, pour le plus grand plaisir du public venu nombreux.

Devait s'ensuivre notre soirée projection et nos premières sorties, hélas stoppées par l'arrivée du Coronavirus.

A ce jour, nous avons dû annuler, à regret, notre journée souvenir Raymond Testi ainsi que nos différentes sorties en raisons des mesures sanitaires. Selon les évènements à venir, nous relancerons nos activités. Il nous tarde de nous retrouver.

Le Club Taurin tient à rendre hommage à Louis Chinieu. Durant ses mandats et depuis la renaissance du club, il a toujours été à nos côtés pour soutenir et encourager nos actions. Afeciona , lui-même et membre du club, il partageait notre Passion. Il a mis à disposition les aides municipales nécessaires pour mener à bien nos projets. Gramaci Louis ! A dessias

Le club a également eu la tristesse de perdre d'autres membres : Pierre Bouzon (notre fidèle technicien), Simone Uso, Georges Benedetto ainsi que plusieurs parents de nos adhérents. Sincères Condoléances à toutes ces familles

Le temps passe ... nous souhaitons bonne chance à la nouvelle équipe en place à la Mairie, en espérant qu'elle soutienne la dynamique de notre Club, cher à de nombreux Chusclanais

Nous vous souhaitons un bel été !





APE Chusclan

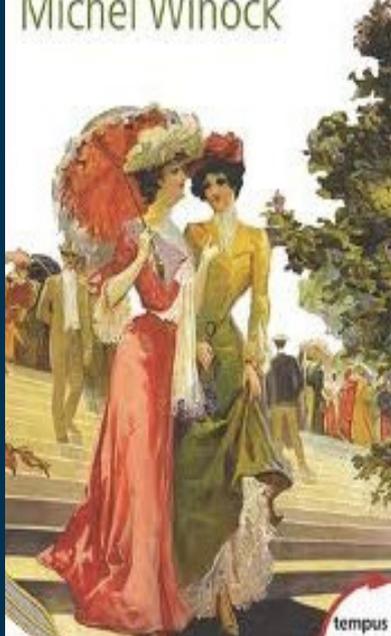
En ce début d'année 2020, l'APE a organisé son traditionnel loto ainsi qu'une vente de chocolat pour Pâques auprès des parents d'élèves.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves pour leur investissement et leur dynamisme.

Le nouveau bureau sera élu en octobre 2020 aussi nous en profitons pour leur souhaiter une excellente année à venir !!!



La Belle Epoque
Michel Winock



La Belle Epoque

'C'est avec consternation et émotion que nous avons appris le décès de notre Maire Louis. Louis c'est ainsi qu'il aimait qu'on l'appelle. Aujourd'hui, c'est plus qu'un membre de notre association que nous avons perdu mais un ami. Répondant toujours avec sa bonhomie à nos sollicitations, nous savions pouvoir compter sur lui. Nul doute que cette gentillesse et cette attention sera le leitmotiv de la nouvelle équipe municipale.

Pour les activités du club, en ce qui concerne les voyages, nous attendons les directives gouvernementales et sanitaires. Toutefois nous espérons pouvoir organiser le repas du 11 Novembre 2020 ce qui nous permettrait de tous nous retrouver.

En attendant toutes nos amitiés et surtout portez-vous bien.'

Pour le Club La Belle Epoque
La Présidente, Maryse THIERY

Sociétés de Chasse

' Lettre à Louis '

'On s'est connu sur les bancs de l'école primaire de la commune qui nous a vu grandir, partager quelques passions (foot, chasse) les expéditions chez les verts de Saint-Etienne après nos journées de travail, les copines et beaucoup de moments inoubliables.

Depuis de nombreuses années, tu étais maire de notre commune, passionné par ton métier de vigneron, le vin, les oliviers, ta charcuterie (pâté, saucisson...), la chasse aux merles à l'affût.

Tu as toujours pris tes cartes à la société de chasse 'L'ESPERANCE' ainsi que celle du groupement des

chasseurs de sangliers, bien que tu ne viennes à aucune battue.

Chaque fois que les sociétés de chasse ont fait appel à toi, tu leur as répondu présent...

Alors bravo et merci pour tout LOUIS. Tu nous manqueras.'

Les Chasseurs de ton village.



”

L'effort de tout un groupe de chasseurs parti en fumée... à cause d'individus inconscients des conséquences qui auraient pu voir toute la colline partir en feu - Bravo imbéciles !!!

Ensemble Vocal Monticant

'Nous tenons dans un premier temps à rendre un hommage très sincère à Monsieur Louis Chinieu, qui a toujours répondu présent à chaque fois que nous l'avons sollicité ; il nous a toujours encouragé, soutenu et remercié personnellement à chacune de nos manifestations.

Pour tout cela, il a marqué chacun de ceux qui ont croisé son chemin par sa gentillesse et sa bienveillance ; il restera à jamais dans nos pensées et nous manquera profondément.'

Pour les manifestations en espérant que tout puisse reprendre normalement, nous projetons les événements suivants :

- Participation aux vendanges de l'histoire les 10 & 11 octobre
- Concert autour de l'orgue en l'église de Chusclan
- Cérémonie du 11 novembre (chant la marseillaise)
- Printemps des chorales début avril 2021

Et certainement d'autres événements à ce jour non connus

ni programmés du fait de l'arrêt précipité de la vie de la chorale début mars dans les suites du contexte sanitaire.

En attendant toutes ces belles aventures, je vous adresse au nom de l'ensemble vocal Monticant, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Madame la Présidente,
Chantal Breyse

Entrons dans leur danse

Cette année 2020 a vu arriver un virus venu de Chine, qui malheureusement, a fait de nombreuses victimes sur toute la planète.

Le repas annuel de notre association, prévu le 14 Mars dernier a dû être annulé.

Il en a été de même pour le marché artisanal qui devait avoir lieu le 17 Mai.

Pourrons-nous assurer les marchés nocturnes de Goudargues où nous allons tous les vendredis de juillet et août de 17 heures à 24 heures ? Rien n'est moins sûr !

NE NOUS LAISSONS PAS ABATTRE et PASSONS AUX CHOSES POSITIVES !!

En ce début d'année nous avons pu virer sur notre compte bancaire à KOUPELA une somme très importante pour permettre à Noëlie, notre correspondante,

- d'acheter et faire installer deux moulins à grains (comme celui installé sur la commune de Quintokoulga).

Ce sont les femmes des communes de TENGSOBGO et NAKANBA, et alentours, qui bénéficieront de ces moulins.

Moulin déjà installé à OUINTOKOULGA



Comme il faut **AIDER et non ASSISTER**, nous avons demandé aux habitants des 2 villages de prendre à leur charge le coût de la construction des bâtiments devant abriter ces moulins, ce qui a été fait.

- d'acheter 10 machines à coudre qui seront installées dans la Commune de ANDEMTENGA, dont la population avec les villages alentours s'élève à 70.000 habitants et où il n'y a aucun centre de formation professionnelle.

- d'acheter du lait pour les enfants malnutris

fréquentant le dispensaire, et aussi pour les enfants des villages de brousse où Noëlie va dispenser des soins plusieurs fois par semaine.

- et de faire installer l'eau dans un dispensaire.



MARCHE de NOEL

La date du 29 NOVEMBRE 2020, a été retenue pour le second MARCHE DE NOEL de l'Association.

Ce sont plus de 30 exposants qui vous accueilleront.

Animations pour enfants (selon météo) : structure gonflable, balade à poneys du Val de Cèze.

Les majorettes Les Florentines seront présentes en début d'après-midi.

Comme l'an passé, nous espérons vous y voir très nombreux !

SITUATION au BURKINA

Les Djihadistes sévissent toujours sur le territoire Burkinabé et de nombreux morts sont à déplorer.

La bibliothèque du collège de Pissila a été incendiée pour la seconde fois.

Les femmes qui, apeurées par les attaques de djihadistes, avaient quitté leurs villages, n'y sont toujours pas retournées, et séjournent toujours à Pissila.

Comme pendant la période des cultures les femmes n'étaient pas dans leur village, il n'y a pas eu de récolte, et l'année prochaine s'annonce très difficile.

Femmes venant chercher l'eau au forage



POUR NOUS JOINDRE :

Entrons dans leur Danse

70 Impasse des Oliviers
30200 CHUSCLAN

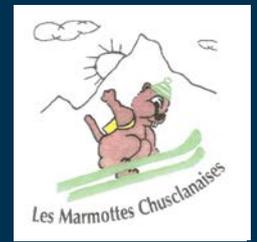
07.60.75.86.20

entronsdansleurdanse30200@orange.fr

www.entronsdansleurdanse.com



Les Marmottes Chusclanaises



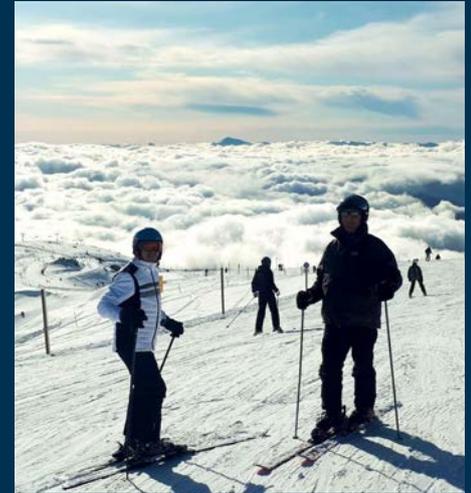
Pas le temps de dire « ouf ! » que ça y est, le printemps est là et notre saison de ski déjà écoulée.

Trop courte hélas avec la neige qui tombe en retard. Nous avons démarré notre 1er sortie en janvier seulement mais qu'importe, les Marmottes sont toujours là, fidèles amies des sorties du samedi. Les rendez-vous sur le parking à 5h30 du matin ne leur font pas peur ! Toujours aussi radieuses et heureuses ! Marcheurs, skieurs, qu'importe, c'est le bonheur qui l'emporte !

chutes de neiges. Notre bus a alors bifurqué vers la station de CHAMROUSSE, où, malgré un vent glacial, les Marmottes ont pu skier toute la journée pour finir autour d'un bon vin chaud bien mérité !

Mais tout ceci est très vite oublié une fois les skis aux pieds ! On dévale les pentes en toute insouciance et tant pis pour les petits bobos et tracas !

Le soir avant de remonter dans le bus, c'est le moment du goûter, on



Si notre saison s'est parfaitement déroulée, la suite a malheureusement été moins joyeuse car notre village a été endeuillé par la perte brutale de notre maire Louis CHINIEU qui ne manquait pas de demander à la 1ère occasion des nouvelles de la dernière sortie effectuée ainsi que des conditions d'enneigement rencontrées.

Merci Monsieur le Maire de nous avoir permis de passer ces bons moments d'amitié et de convivialité au sein de notre association qui participe à son niveau, au bien vivre dans notre charmante commune de Chusclan.



Elles sont en moyenne 40 Marmottes par sortie à venir remplir le bus qui les conduit aux stations des Alpes. Sauf pépin sur la route, 2h30 suffisent pour rejoindre les sommets.

Nous avons parfois quelques désagréments en cours de route comme ce fut le cas lors de notre destination aux 7 LAUX. A cause des intempéries, notre bus a dû faire plusieurs tours dans un rond point à GRENOBLE avant de pouvoir trouver une station voulant bien nous accueillir, beaucoup ayant fermé au dernier moment, à cause d'abondantes

se raconte les petites anecdotes de la journée et puis on fait la photo !

Merci à toutes les Marmottes pour leur confiance, leur gentillesse et leur sourire, avec qui nous avons plaisir à partager notre passion pour la montagne !



Les cours ont pris fin pour nous avec l'arrivée du confinement, mi mars mais il n'a pas tué notre créativité. Aussi nos adhérents ont pu faire de ce moment difficile quelque chose de positif en continuant à créer chez eux avec d'autres matériaux que la terre. Nous avons pu échanger les réalisations via les réseaux sociaux.

Les cours ont repris le 8 juin en respectant les protocoles sanitaires

afin de ne mettre personne en danger. Ils se poursuivront exceptionnellement en juillet et août, avec des horaires différents (de 9h à 12h le lundi, mardi, mercredi et jeudi).

« Le bon sens de la vie humaine nous montre que la vie humaine est courte, et qu'il faut mieux faire de notre court passage sur terre quelque chose d'utile pour soi et pour les autres. » Dalai Lama

Nous mettons l'accent dans ce bulletin, sur les différents modes de cuisson que nous avons essayés à l'atelier.



BASSE TEMPERATURE



(980°C- 1100°C)

Rend les poteries en faïences imperméables, elle donne aussi la couleur et l'aspect.

CRIN DE CHEVAL

(900°C)

On dépose le crin ou des plumes sur la pièce chaude qui laissent leurs empreintes.



HAUTE TEMPERATURE



(1200°C-1400°C)

Est utilisée sur le grès et les porcelaines, elle rend les poteries imperméables à l'eau en fermant les pores de la terre par vitrification.



CHLORURE FERRIQUE

(630°C)

On verse sur la pièce cuite du chlorure ferrique après on rajoute du sucre, ou du sel, des plumes, des ongles, etc., Se cuit dans une gazette d'aluminium et dans un four à Raku.



RAKU NU



(1000°C)

Contrairement au Raku, l'émail appliqué sur la pièce n'est pas destiné à y rester et se détache après cuisson.

CUISSON PRIMITIVE

(900°C-1000°C) ou à la fosse : les pièces sont posées sur une feuille de papier, on les arrose de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre. On referme le papier, on met des branchages puis les pièces, puis des journaux avec du bois et de nouveau des branchages, on maintient le feu pendant 4h minimum.



OBVARA



(950°C)

La pièce est plongée dans un mélange d'eau, de la farine, de la levure et du sucre et après dans l'eau.

OBVARA



(950°C)

La pièce est plongée dans un mélange d'eau, de la farine, de la levure et du sucre et après dans l'eau.

TIERRA NEGRA



(927°C-1010°C)

Pour cette technique, il faut appliquer une sigillée sur la pièce déjà cuite et après cuire dans une gazette.

RAKU



(1000°C)

Les pièces incandescentes peuvent être enfumées, trempées dans l'eau, brûlées ou laissées à l'air libre. Elles subissent un choc thermique important faisant craqueler l'émail.



Tarifs
125€ le trimestre + 25€ d'adhésion annuelle pour 6h de cours par semaine max. (terre et émaux en supplément)
Cartes cadeau à votre disposition ; 6 cours de 3h pour 72€
(demi pack de terre gratuit)

Horaires

Adultes : lundi mardi & jeudi de 14h30 à 20h30 - Enfants mercredi
Infos et contacts : www.terre-et-formes.jimbo.com

Maria WALTZ : 06.31.15.93.22 – Maison des arts : 04.66.82.84.34



Atelier SCULPT'Art

Un début d'année qui s'annonçait prometteur avec plein de projet en perspective notamment un stage de terre sigilée à CARSAN, notre 2ème vernissage à CHUSCLAN, pour lequel nous avons beaucoup œuvré pour préparer une belle EXPO !

En janvier nous avons déménagé pour un week-end chez nos amis Françoise et Jean qui nous ont accueillis très chaleureusement pour la 2ème année consécutive dans leur jolie demeure à Carmes. Le temps d'un week-end de travail studieux mais dans la bonne humeur, nous avons réalisé des pièces sous la tutelle de Jean, sans qui nous n'aurions pu ambitionner un tel niveau de pratique. Nous avons beaucoup appris et les résultats sont bluffants !

Et puis d'un coup il a fallu fermer l'atelier du jour au lendemain. Pas facile quand on a des de pièces en cours de réalisation. Alors on s'est organisé pour récupérer terre et matériel et chacun a pu sculpter à son domicile.

Mais pas question de se laisser abattre, puisque dès la fin du confinement, nous avons organisé notre 1ère cuisson RAKU.

Il a fallu émailler les pièces avant de les enfourner.

Laisser chauffer le four jusqu'à 1000° pendant environ 1 heure, sortir les pièces encore incandescentes à l'aide de grosses pinces métalliques et les déposer dans de grosses malles en fer dans lesquelles nous avons allumé un brasier.



On a ensuite refermé les malles pour laisser enfumer les pièces pendant 20 mn.

Enfin, il a fallu sortir les pièces des malles toujours à l'aide des pinces, les refroidir puis les gratter pour enlever les salissures et découvrir le résultat obtenu... toujours surprenant !

Quelle belle journée !!



Mais aujourd'hui, nos pensées très émues vont vers notre maire Louis, bien sûr, sans qui cette journée n'aurait pas été ! Il a su nous écouter et nous a permis de créer notre association, nous l'en remercions. Nous lui rendons hommage à travers notre Art ! Merci Louis, « On oubliera jamais ! »





SYNDICAT DES VIGNERONS DE CHUSCLAN

Cette 22ème édition sera dédiée à notre maire Louis Chinieu, ardent défenseur de son terroir et de la manifestation des Vendanges de l'Histoire à laquelle il a toujours accordé sa confiance. Merci.



1998



2018



2004



2018



2012



2019



CHUSCLAN



Vendanges de l'Histoire



10 & 11 octobre



Fête du Terroir & Traditions Vignerones

Fête organisée par le Syndicat des Vignerons de Chusclan



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

AGENDA

AOÛT

- 01.02. Ball Trap
Société de Chasse de l'Espérance
- 22. Concert Factory Wall
au Parc Pontal - *Mairie de Chusclan*
- 24. Histoire de Clochers
devant la Mairie - *Provence Occitane*

OCTOBRE

- 3. Hommage à Louis Chinieu
Mairie de Chusclan
- 10.11 22e Vendanges
de l'Histoire
Syndicat des Vignerons de Chusclan
- 17. Début des vacances scolaires
de Toussaint

18. Arbre de Noël
Mairie de Chusclan

19. Début des vacances
scolaires de fin d'année

SEPTEMBRE

- 1. Rentrée Scolaire
- 2. Journée Portes Ouvertes
Tennis Club de Chusclan
- 5. Forum des Associations
Mairie de Chusclan
- 19. World Clean Up Day
Rando nettoyage
- 19.20. Portes Ouvertes
Chateau de Gicon
Journées Européennes du Patrimoine

NOVEMBRE

- 02. Fin des vacances scolaires
de Toussaint
- 11. Repas de l'amitié
La Belle Epoque
- 11. Cérémonie du 11 novembre
Mairie de Chusclan
- 29. Marché de Noël
Entrons dans leur Danse

DÉCEMBRE

